



SICEC
21, bd Gustave Morizot
21400 Châtillon sur Seine
☎ 03.80.81.56.25
☎ 03.80.91.18.58
contact@sicec.fr

COMPTE RENDU

Comité syndical du Syndicat Intercommunal des cours d'Eau Châtillonnais du mercredi 1^{er} juillet 2015 LAIGNES

Présents : Messieurs-dames EME, TOSSING, HEURET, NAUDINOT, MALNOURY, MORIN (par pouvoir), BRULEY, CHERITAT, PRIEUR, GUEGAN, MAITRHENRY, ROMMEL, GUINOT, AUBRY, MARTINY, MARS, REGNER, RIARD, DELVAL, ROGNON, CHAUVE, VINOT, STIVALET, MALGRAS, PUCH, ORMANCEY, MENETRIER, TRINQUETTE.

Soit 28 membres présents.

Le Vice-Président accueille les participants et fait valider le compte-rendu du comité précédent, puis annonce l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Présentation des nouveaux techniciens rivières en charge de la Seine/Laigne et du département de l'Aube,
- ❖ Présentation détaillée des travaux d'effacement d'ouvrages hydraulique et restauration des cours d'eau qui auront lieu en juillet/ août 2015,
- ❖ Présentation des travaux d'entretien de végétation qui débiteront en septembre,
- ❖ Présentation du courrier à destination des grands élus issu du groupe de travail.

DELIBERATION :

- ❖ Délibération pour la réalisation de relevés topographiques,
- ❖ Délibération modificative du budget suite à une erreur d'imputation comptable.

AFFAIRES DIVERSES.

Les deux nouveaux techniciens rivière arrivés en mars dernier se présentent :

- Florian PONTRAMON, responsable de la vallée Seine et Laigne,
- Guillaume BOTTE, responsable des cours d'eau sur le département de l'Aube.

Audrey FLORES, directrice du SICEC, présente ensuite le programme des travaux d'effacement d'ouvrages hydraulique et de restauration des cours d'eau qui auront lieu en juillet/août 2015 (cf document PDF joint).

Gérard EME souhaite savoir s'il sera toujours possible d'entretenir les bords du cours d'eau, suite à la pose de clôtures sur le ruisseau du Coteau Froid à Aisey-sur-Seine.

Réponse : les clôtures ne devraient pas empêcher l'entretien de la végétation en bordure de rivière. De plus, le projet d'aménagement n'est pas figé et peut être rediscuté avec les techniciens du SICEC.

Véronique MENETRIER demande où se situe le seuil du Moulin des Ecuyers.

Réponse : il se trouve sur la commune de Châtillon-sur-Seine, derrière le magasin Leader Price.

Audrey FLORES précise que les travaux d'entretien de la végétation débuteront en septembre et dureront jusqu'au printemps/été 2016.

Damien ROGNON demande si la somme définie pour ces travaux est fixe.

Réponse : non puisqu'il s'agit d'un marché à bons de commande.

Henri MAITREHENRY souhaite connaître la date exacte de fin des travaux d'entretien afin de pouvoir la communiquer aux exploitants agricoles.

Réponse : il n'est malheureusement pas possible de déterminer une date précise, ces travaux étant tributaires des conditions météorologiques.

Gérard CHAUBE demande si la Petite Laigne est comprise dans le programme d'entretien de la végétation.

Réponse : oui, mais les interventions prévues sur la Petite Laigne n'auront pas lieu en 2015.

❖ Modification du budget suite à erreur d'imputation comptable

La trésorerie a signalé au SICEC qu'il était nécessaire de procéder à une modification budgétaire afin d'imputer au bon article comptable les 110 000 € d'excédent d'investissement transféré en fonctionnement.

Il est donc proposé :

- Retrait de 110 000 € au 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés – dépense réelle),
- Ajout de 110 000 € au 1068-40 (excédents de fonctionnement capitalisés – opération d'ordre budgétaire).

Le comité syndical décide d'accepter cette modification.

Vote : oui à l'unanimité.

❖ Réalisation de levés topographiques

Pour permettre la réalisation des études menées par le personnel du SICEC dans le cadre de ses missions, il est souvent nécessaire de réaliser des levés topographiques.

Dans cette perspective, le Président invite les délégués à se prononcer sur la réalisation de ces relevés.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- approuve la réalisation des levés topographiques,
- autorise le Président à lancer, le cas échéant, les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Bourgogne et le Conseil Général de la Côte d'Or,
- autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote : 27 pour, une abstention.

Le Président évoque ensuite le projet de courrier à destination des grands élus concernant les difficultés d'application de la loi sur l'eau. Celui-ci est encore en cours de rédaction et sera présenté lors du prochain comité syndical.

La réunion s'achève et les délégués sont invités à partager le verre de l'amitié.